



Commune de Mœurs - Verdey

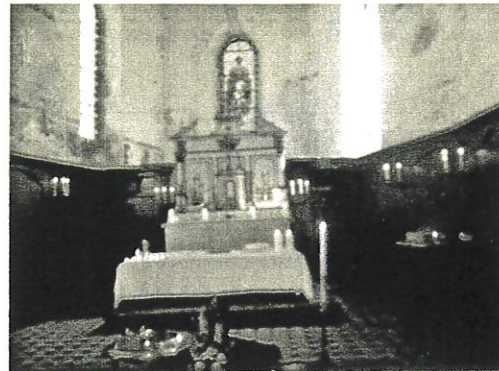
IPNS

JUIN 2012

JOURNAL COMMUNAL

BAPTEMES

Le samedi 26 mai, l'église de Mœurs a ouvert ses portes pour la messe de célébration des baptêmes d'Iris et Daphné PAGE demeurant au château. Toutes de blanc vêtues, les deux petites, ont été l'une après l'autre bénies par le père Didier BERTHION de Sézanne. L'église avait été illuminée et fleurie pour l'évènement afin accueillir la quarantaine d'invités dans une ambiance chaleureuse.



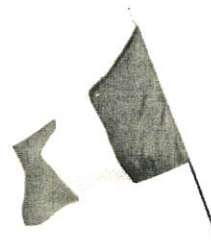
NUIT DES EGLISES



La commune participe à la nuit des églises qui aura lieu le samedi 7 juillet 2012. De ce fait l'église de MŒURS ouvrira ses portes au public de 21 heures à 23 heures. Un feu de la St Jean sera organisé sur la place St Martin et un petit verre d'accueil sera offert aux visiteurs. L'église sera essentiellement éclairée à la bougie et de la musique accompagnera la visite pour apporter la plénitude propice à ceux qui voudront se recueillir. N'hésitez pas à venir découvrir l'un des monuments de votre patrimoine que des bénévoles du village ont entrepris de nettoyer et de restaurer afin de redonner à l'édifice un aspect sain et digne de sa beauté d'autrefois. Si comme eux vous voulez sauvegarder votre patrimoine, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, il reste encore beaucoup de choses à faire.



14 JUILLET

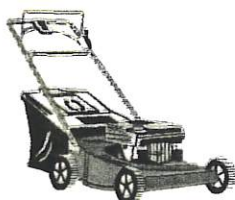


La Fête du 14 juillet arrive à grands pas, dans 2 semaines, nous vous accueilleront à la salle communale pour célébrer la fête nationale. Comme chaque année, il y aura des jeux pour petits et grands, la dégustation de la rondelle et bien sur le bal de René. Comme le 14 juillet tombe un samedi, cette année, le corps des sapeurs pompiers du village réservera une surprise, le soir pour les enfants.

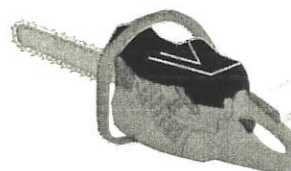
Rendez vous à 16 heures, le 14 juillet, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

COLLECTE

Le LIONS CLUBS INTERNATIONAL de Chalons en Champagne va mettre en place une collecte auprès de la population afin de financer leurs actions humanitaires et la recherche médicale. Celle-ci consiste au ramassage de radiographies qui ne sont plus utilisées. Toutes les pharmacies de la région ont donné leur accord pour être le point de collecte. Aussi, l'organisme nous a demandé de diffuser l'information afin d'avertir les personnes qui ne lisent pas la presse locale. Merci de vous mobiliser pour cette cause.



RAPPELS



On nous demande de rappeler les jours et horaires pour tous les travaux d'entretien de vos terrains. A savoir le bruit est autorisé suivant l'arrêté du 18 juillet 2000

- du lundi au vendredi de **8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30**
- le samedi de **9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures**
- le dimanche et les jours fériés : **de 10 heures à 12 heures.**

N'oubliez pas qu'en cas de plainte d'un tiers, vous encourez **une amende de 450 €, alors respectez la tranquillité de vos voisins.**

La taille des haies ne doit pas excéder **2,00 m de hauteur** pour toutes plantations à 0,50 cm de la clôture, d'autre part, les arbres ou haies débordant sur les chemins communaux ou sur la voie publique doivent être taillés en limite de propriété afin de faciliter le passage de la tondeuse de l'employé communal.

DIVERS

La réunion du conseil municipal aura lieu le **mercredi 04 juillet à 20 heures 30** à la salle communale. Vous pouvez y assister.

Prochaine manifestation dans la commune : le vide grenier organisé par la Moeurinoise le dimanche 8 septembre.